



INFORMATION DE DERNIERE MINUTE (FR)

Note: L'information de dernière minute est une addition & clarification au règlement. Il est recommandé de lire attentivement les règlements et les bulletins.

A. NUMERO D'URGENCE

0032 (0) 57 44 63 57

B. TABLEAU D'AFFICHAGE

www.ypreshistoricregularity.com

ou

télécharger l'application 'Sportity':



iOS store: <https://apps.apple.com/us/app/sportity/id1344934434>

Google Play store: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.sportity.app>

Mot de passe:

'YPRESREGUL21'

C. CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Le contrôle administratif a lieu selon le timing de l'annexe 1 à l'adresse suivante:

*HQ 'Het Vleeshuis'
Boomgaardstraat 3/7
B-8900 Ypres*

Des places de parking réservées seront mises à disposition à proximité immédiate du quartier général. Voir « general overview map » pour l'emplacement exact.

Les documents suivants seront contrôlés:

- Permis de conduire pilote & navigateur (*)
- Licence valide pilote & navigateur (**)
- Caution Tripy (***)

Un représentant de l'équipe peut effectuer le contrôle administratif à condition d'être en possession des documents originaux.

Un contrôle horaire / pointage est prévu

(*) si le navigateur n'a pas de permis de conduire, il ne peut pas conduire le véhicule participant.

(**) Seules les licences RACB ou autres licences (inter)nationales sont autorisées. Si vous n'avez pas de licence valide, vous devez en faire la demande à l'avance via www.racb.be (il n'est pas possible de faire une demande de « One-Event Licence » lors du contrôle administratif !)

(***) voir annexe 2

D. CONTRÔLE TECHNIQUE

Le contrôle technique a lieu selon le timing de l'annexe 1 à l'adresse suivante:

*Bjorn Syx Classics
Ouderdomseweg 26A
B-8970 POPERINGE*

Voir « general overview map » pour l'emplacement exact.

Les documents suivants seront contrôlés:

- Documents obligatoires à partir desquels le véhicule a été immatriculé
- Assurance valide
- Fiche d'identification (HTP, FIVA ou autre carte ASN) (*)

Lors du contrôle technique, le système d'enregistrement Tripy sera monté dans la voiture. Les participants devront prévoir les dispositions nécessaires à cet effet. Pour des plus amples informations, voir le règlement.

Un représentant de l'équipe peut effectuer le contrôle technique à condition d'être en possession des documents originaux.

Un contrôle horaire / pointage est prévu

(*) non obligatoire. Les participants ne possédant pas l'un de ces documents ne peuvent toutefois pas marquer de point au championnat FIA.

E. TRIPCHECK

L'itinéraire d'étalonnage (tripcheck) est à sur le tableau d'affichage.

F. SHAKEDOWN

Uniquement pour les équipages inscrits. Inscription terminée.

Les équipages inscrits recevront un roadbook ainsi qu'un carnet de contrôle lors du contrôle administratif. Le shakedown contient 2 sections de test de régularité. Chaque section de test de régularité peut être concouru une (1) fois. Le contrôle sera effectué à base du carnet de contrôle.

Les tests de régularité du shakedown sont accessibles le vendredi 26 novembre entre 12h30 et 15h00. Les équipages doivent d'abord passer le contrôle technique avant de concourir le shakedown.

Les résultats du test shakedown seront disponibles. Les résultats du test shakedown ne sont pas éligibles pour le classement général et n'ont pas d'influence sur la position de départ.

G. PARC DE DEPART

Le parc de départ se trouve à l'adresse suivante:

"Parc fermé"
Grote Markt
B-8900 Ypres

Le participant ou le représentant de l'équipage est obligé de placer la voiture dans le startpark / parc de départ entre 13h00 et 16h00. Les voitures qui se trouvent dans le parc de départ, sont sous 'régime parc fermé'.

Voir « general overview map » pour l'emplacement exact.

Un contrôle horaire / pointage est prévu

H. BRIEFING

Le briefing obligatoire a lieu à l'adresse suivante:

HQ 'Het Vleeshuis'
Boomgaardstraat 3/7
B-8900 Ypres

Session 1 – Néerlandais vers 16h00;

Session 2 – Anglais / Français vers 16h30.

I. LISTE DE DEPART / ORDRE DE DEPART

Le format de l'épreuve est le suivant:

- VENDREDI 26 NOVEMBRE étape 1 / section 1
- SAMEDI 27 NOVEMBRE étape 2 / section 2-3
- DIMANCHE 28 NOVEMBRE étape 3 / section 4

L'ordre de départ sera défini de la façon suivante:

- ETAPE 1 / SECTION 1 année de fabrication du véhicules admis au contrôle technique à l'exception des équipages prioritaires

- ETAPE 2 / SECTION 2-3 ordre du classement après l'étape 1, section 1 (toutes les pénalités de temps moins le joker provisoire)
- ETAPE 3 / SECTION 4 ordre du classement après l'étape 2, section 3 (toutes les pénalités de temps moins le joker provisoire)

La liste de départ avec les horaires de départ sera disponible le:

- ETAPE 1 / SECTION 1 vendredi 26 novembre vers 17h00
- ETAPE 2 / SECTION 2-3 samedi 27 novembre vers 07h00
- ETAPE 3 / SECTION 4 samedi 27 novembre vers 22h00

J. COLLECTE DU ROADBOOK

La collecte du roadbook (roadbook collection point) a lieu à l'adresse suivante:

*HQ 'Het Vleeshuis'
Boomgaardstraat 3/7
B-8900 Ypres*

Durant l'épreuve, 3 roadbooks seront distribués.

- Roadbook 'ETAPE 1' le *vendredi 26 novembre* - 30 minutes avant l'heure de départ
- Roadbook 'ETAPE 2' le *samedi 27 novembre* - 30 minutes avant l'heure de départ
- Roadbook 'ETAPE 3' le *dimanche 28 novembre* - 30 minutes avant l'heure de départ

K. CONTROLE HORAIRE / POINTAGE

Pointer en avance est autorisé au:

- TC 1C
- TC 2G
- TC 3D

L'épreuve se terminera le dimanche 28 novembre au 'TC 3D – holding parc IN'.

Un équipage peut pointer en retard un maximum de 15 minutes par étape sans encourir de pénalité. Le ralentissement maximal par étape équivaut à 30 minutes.

Un timing détaillé de tous les points de contrôle, les tests de régularité, les distances & les temps de passage est à retrouver dans l'annexe 3. Les temps de passage indiqués sur le carnet de contrôle sont contraignants.

L. RELATION CONCURRENENTS

Les coordonnées du chargé des relations avec les concurrents ainsi que les points de rencontre sont à retrouver dans l'annexe 4.

M. SECTEURS DE TESTS DE REGULARITE

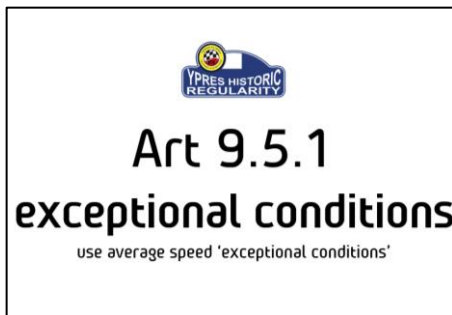
Les secteurs de tests de régularité se déroulent dans la circulation publique et le départ est occupé par une personne physique. Le commissaire de poste indique le temps de départ des équipages sur le carnet de contrôle. L'équipage est responsable afin de démarrer à l'heure notée/indiquée.

Il est interdit de dépasser d'autres participants à moins de 500m du départ d'un test de régularité, sauf si l'autre équipage a un problème technique et ne peut plus se déplacer.

Les vitesses moyennes imposées pour tous les secteurs de tests de régularité sont à retrouver dans l'annexe 5. Deux types de vitesses moyennes seront proposés par test de régularité :

- vitesse moyenne 'conditions normales'
- vitesse moyenne 'conditions exceptionnelles'

Par défaut, la vitesse moyenne 'conditions normales' sera utilisée. Si la vitesse moyenne 'conditions exceptionnelles' est appliquée à un ou plusieurs tests de régularité, ce sera indiqué par le marshal au début du test :



Lors des tests de régularité, des contrôles de passage humain peuvent avoir lieu. Tous les contrôles de passage sont répertoriés dans le road book. Juste avant un contrôle de passage, il y a toujours une prise de temps. Après un contrôle de passage, il n'y a pas de prises de temps sur 300m.

N. SPECIALES SUR ROUTES FERMEES

Chaque spéciale sur routes fermées aura un départ avec une personne physique présente. Le commissaire de poste enregistrera le temps de départ de l'équipage sur le carnet de contrôle. L'équipage est responsable de prendre le départ au moment du temps idéal.

Il est interdit de dépasser d'autres participants à moins de 500m du départ d'une spéciale sur routes fermées, sauf si l'autre équipage a un problème technique et ne peut plus se déplacer.

Le 'target time' / l'objectif de temps imposé par spéciale sur routes fermées est à trouver dans l'annexe 5.

Votre temps de passage sera calculé entre le départ lancé et le flying finish. À la ligne d'arrivée d'une spéciale sur routes fermées, vous ne devez pas attendre. Chaque temps de passage plus rapide que l'objectif de temps imposé ne sera pas pénalisé. Les autres pénalités par catégorie sont à retrouver dans le règlement.

Porter un casque et une ceinture de sécurité est obligatoire durant les 'spéciales sur routes fermées'. Le casque et/ou les ceintures de sécurité ne doivent pas être homologués FIA. Lorsque la spéciale sur routes fermées est terminée, le port du casque n'est plus autorisé.

O. ROADBOOK

Un exemple du roadbook est à retrouver dans l'annexe 6.

Remarque:



Les routes indiquées avec un panneau F45 (voie sans issue) ne sont pas toujours indiquées dans le roadbook. Faites attention surtout dans les zones de régularité 5, 6, 7 et 24.

P. CARNET DE CONTROLE

Un exemple d'un carnet de contrôle est à retrouver dans l'annexe 7.

Q. ROADBOOK ALTERNATIF

Si un test de régularité est forcé d'être arrêté, les participants en seront informés par une personne physique au départ et doivent suivre une route alternative jusqu'au départ du prochain test de régularité. La route alternative sera indiquée à la fin du roadbook.



Un exemple de route alternative est à retrouver dans l'annexe 8.

R. DEVIATIONS PENDANT LES ROUTES DE LIAISON

Des déviations pendant des routes de liaison seront annoncées par un bulletin ou indiquées sur le site au moyen de flèches de déviation. Les flèches peuvent être identifiées comme suit. Si la déviation a été annoncée au moyen d'un bulletin, aucune flèche de déviation ne sera placée.



S. CONTROLES DE VITESSE

Les contrôles de vitesse auront lieu à l'aide du système de tracking Tripy et auront lieu dans des zones où le roadbook contient le symbole suivant:



Si un contrôle de vitesse a lieu lors d'un test de régularité, il n'y aura pas de point de contrôle dans cette zone et jusqu'à 300 mètres après la fin de cette zone de contrôle de vitesse.

Les sanctions relatives aux infractions d'excès de vitesse établies par l'organisation se trouvent dans le règlement art. 8.4.1.

T. PARC DE NUIT

Pendant la nuit du vendredi 26 novembre au samedi 27 novembre (après TC 1C), l'équipage a le droit de sortir la voiture du parc de nuit. Quand l'équipage décide de sortir la voiture du parc de nuit, l'équipage est obligé de retirer la voiture du parc de nuit dans les 30 minutes suivant le temps d'arrivée dans le parc de nuit. L'équipage est également obligé de placer la voiture dans le parc de nuit, au moins 30' avant l'heure de départ de la prochaine journée de compétition.

Pour des raisons de sécurité, le parc de nuit sera fermé entre 30' après l'arrivée de la dernière voiture jusqu'à 30' avant le départ de la première voiture lors de la prochaine journée de compétition.

Le samedi 27 novembre (après TC 2G), les équipages doivent laisser leur voiture dans le parc fermé obligatoire jusqu'à 20h30. Entre 20h30 et 21h30, l'équipage a le droit de sortir la voiture du parc de nuit.

Pour des raisons de sécurité, le parc de nuit est fermé entre le samedi 27 novembre vers 21h30 et le dimanche 28 novembre vers 6h00.

U. ROADBOOK ASSISTANCE / ZONES D'ASSISTANCE

L'organisation prévoit pour chaque équipe d'assistance inscrite:

- un map book équipe d'assistance
- un sticker équipe d'assistance
- éventuellement des vouchers repas
- éventuellement de l'information au sujet des hôtels

Cette information sera transmise lors du contrôle administratif.

De grandes infrastructures (fixes) et des mobil-homes peuvent être installés dans le trailerpark (ancienne gare de fret à Ypres / Oud Goederenstation Ieper). Le stationnement est libre d'accès. Voir « general overview map » pour l'emplacement exact.

V. TYRE FIT ZONE

La route pendant la 'SS 22 – Closed Road Stage Mydibel/Lavano arena' est très glissante et boueuse. Nous recommandons de monter des pneus adaptés pour cette zone de régularité. Il y aura une zone d'assistance juste avant la zone de régularité (service D). Après la zone de régularité, il y a une "Tyre Fit Zone". Cette zone peut être utilisée pour changer de pneus pour les zones de régularité suivantes. Le délai est de 10 minutes pour utiliser la Tyre Fit Zone et est inclus dans le timing.

W. ASSISTANCE ORGANISATION

L'organisation prévoit une disponibilité d'une assistance. Si vous souhaitez faire appel au Thijs Sobry (Project STS) – assistance organisation, vous pouvez le signaler au numéro d'urgence 0032 (0) 472 78 50 22. À base du système de tracking, notre service de remorquage vous localisera.

Le participant est responsable des coûts suivants :

- Tous les travaux sont effectués à un taux de 40 €/heure.
- Les matériaux utilisés seront facturés

Le paiement doit être effectué immédiatement en espèces ou par payconiq. Une facture peut être envoyée après la course si vous le souhaitez. L'assistance technique n'est pas en mesure de transporter des véhicules.

X. TRAILERPARK

Le trailerpark est accessible à l'adresse suivante:

*Oudgoederenstation
Oudstrijderslaan 1
B-8900 Ypres*

Voir « general overview map » pour l'emplacement exact. Le trailerpark est librement accessible et non-surveillé.

Y. HOTELS

Les participants et les équipes d'assistance qui se sont inscrits pour le 'forfait hôtel tout compris' recevront les informations concernant leur séjour par email quelques jours avant l'épreuve.

Z. YPRES HISTORIC REGULARITY WINTERBAR

Chaque participant est le bienvenue au Ypres Historic Regularity Winterbar. Le Winterbar sera ouvert le samedi 27 novembre à partir de 18h00 et le dimanche 28 novembre à partir de 12h00. L'occasion idéale pour faire du réseautage...

Le Ypres Historic Regularity Winterbar se trouve à l'adresse suivante:

*Museum Café
Grote Markt 34
B-8900 Ieper*

AA. YPRES HISTORIC REGULARITY CLOSING PARTY & PRIZE GIVING

Tous les participants sont les bienvenus à la fête de clôture du Ypres Historic Regularity. La fête de clôture sera ouverte le dimanche 28 novembre suivant l'arrivée du premier participant. La cérémonie de remise des prix aura lieu à 16h00.

La fête de clôture et la remise des prix du Ypres Historic Regularity ont lieu à l'adresse suivante :

*Museum Café
Grote Markt 34
B-8900 Ieper*

Les trophées ne seront pas envoyés en cas d'absence lors de la cérémonie de remise des prix.

BB. PROGRAMME - CONTROLES PRE-EVENEMENT

DATE	HORAIRE	SUJET	ADRESSE
26 / 11 / 2021	10h00 – 15h00 (voir annexe 1)	Contrôle administratif	HQ 'Het Vleeshuis' Boomgaardstraat 3/7 B-8900 IEPER
26 / 11 / 2021	11h00 – 16h00 (voir annexe 1)	Contrôle technique	Bjorn Syx Classics Ouderdomseweg 26A B-8970 POPERINGE
26 / 11 / 2021	12h30 – 15h00	Shakedown (uniquement équipages inscrits)	Zie instructies tijdens administratieve controle
26 / 11 / 2021	13h00 – 16h00	Parc de départ IN	Parc fermé Grote Markt B-8900 IEPER
26 / 11 / 2021	16h00	Briefing obligatoire Néerlandais	HQ 'Het Vleeshuis' Boomgaardstraat 3/7 B-8900 IEPER
26 / 11 / 2021	16h30	Briefing obligatoire Anglais / Français	HQ 'Het Vleeshuis' Boomgaardstraat 3/7 B-8900 IEPER
26 / 11 / 2021	àpd 17h30 (30' avant votre heure de départ)	Collecte Roadbook 'ETAPE 1'	HQ 'Het Vleeshuis' Boomgaardstraat 3/7 B-8900 IEPER
26 / 11 / 2021	àpd 18h00 (voir liste de départ – les équipages peuvent entrer le parc de départ 10' avant leur heure de départ)	Parc fermé OUT / Podium	Parc fermé Grote Markt B-8900 IEPER

CC. PROGRAMME - RÉSUMÉ CATERING

Compte tenu de la longueur de la section 2 (236,43 km), nous vous recommandons d'emporter de la nourriture et des boissons dans votre voiture de course pendant cette longue étape !

DATE	HORAIRE	SUJET	ADRESSE
27 / 11 / 2021	entre section 2 & 3	Lunch	La Cense des Sources Chemin du Vieux Comté 1 B-7542 MONT-ST-AUBERT
27 / 11 / 2021	18h00 – ...	Ypres Historic Regularity <i>winterbar</i> Food & boissons inclus	Museum Café Grote Markt 34 B-8900 IEPER
28 / 11 / 2021	Suite à l'arrivée du premier équipage	Ypres Historic Regularity <i>closing party</i> Food & boissons inclus	Museum Café Grote Markt 34 B-8900 IEPER
28 / 11 / 2021	16h00	Remise des prix	Museum Café Grote Markt 34 B-8900 IEPER

ANNEXES:

- Annexe 1: timing contrôle administratif & contrôle technique
- Annexe 2: formulaire de caution Tripy
- Annexe 3: timing
- Annexe 4: relation concurrents
- Annexe 5: vitesses moyennes tests de régularité
- Annexe 5b: tables de moyenne 'normal conditions'
- Annexe 5c: tables de moyenne 'exceptional conditions'
- Annexe 6: exemple roadbook & légende
- Annexe 7: exemple carnet de contrôle
- Annexe 8: exemple route alternative
- Annexe 9: general overview map